

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROJET EOLIEN

Comme vous le savez, un projet éolien concernant nos deux communes est engagé depuis plusieurs années, 2006 pour être précis.

Ce projet qui est porté par la société INTERVENT de Mulhouse, prévoit l'implantation de 8 éoliennes (4 sur chaque commune), dans la zone proche du carrefour de la RD6 et de la RD19 (lieu dit « l'arbre rond »).

Comme pour tous les projets éoliens, l'instruction des dossiers est très longue, ce qui est le cas pour notre dossier qui a néanmoins évolué en toute fin d'année 2017, avec un avis émis par la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) qui va permettre la réalisation de l'enquête publique pour le volet « autorisation d'exploiter », du fait qu'il s'agit d'une Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE).

Concernant le permis de construire, d'abord refusé par le préfet fin décembre 2015, puis après que cette décision du préfet ait été annulée par le Tribunal Administratif de Dijon, le dossier est actuellement en appel auprès de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

L'enquête publique évoquée précédemment va se dérouler dans les prochaines semaines, mais au préalable à cette procédure, les conseils municipaux de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey ont décidé, à l'unanimité, de présenter aux habitants des deux communes le projet qui sera soumis à cette enquête publique. La présentation est proposée dans le cadre de permanences publiques, **le vendredi 26 janvier de 14h à 19h30 et le samedi 27 janvier de 8h30 à 12h à la mairie de Darcey**, en présence de la société INTERVENT et du service énergies renouvelables du SICECO. **Cette présentation sera exclusivement réservée aux habitants et aux propriétaires immobiliers des deux communes.** Cette décision a été prise par les deux conseils municipaux afin que les habitants et les personnes concernées qui le souhaitent, puissent prendre connaissance du dossier dans un contexte « dépassionné ».

Quant à l'enquête publique, elle va permettre à toutes les autres personnes, et nous savons qu'elles seront nombreuses, de prendre connaissance du projet et d'émettre un avis. Mais nous savons également, que partout les projets éoliens entraînent des débats passionnés, souvent excessifs et parfois intolérables. Aussi, sachez que les élus municipaux de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey sont déterminés pour que dans les semaines qui viennent, le dossier éolien ne perturbe pas l'ambiance sereine et calme qui règne dans nos deux villages.

Le maire de Darcey

Le maire de Corpoyer-la-Chapelle

Robert BURKHARDT

Michel PIVARD